Journal Municipal

Volume 27, Numéro 1
Janvier 2022

Sommaire

Message de la municipalité 1
Les échos du conseil municipal … 1
Info-Loisirs 2
Message de la Fabrique !..... 3
Remerciements La Guignolée!..... 3
Petites lingettes, gros problèmes! 4
Évolution de la population 4
Publicités 4

Important

MESSAGE DE LA MUNICIPALITÉ!

Bureau municipal

Nos bureaux sont présentement fermés au public. Les services aux citoyens sont offerts par téléphone au 418-963-3529, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 17h et par courriel à l'adresse suivante : secretariat1@saintjeandedieu.ca

Permis

Vous pouvez faire votre demande de permis en envoyant un courriel à inspecteur1@saintjeandedieu.ca sans oublier de donner vos coordonnées téléphoniques. L'un des deux inspecteurs régionaux de la MRC vous rappellera pour donner un suivi.

Paiement de taxes

Les taxes peuvent être payées en ligne via votre institution financière ou par chèque envoyé par la poste ou déposé dans la boite aux lettres placée dans le portique avant du bureau municipal.

Séances du conseil

Veuillez noter qu'en raison de la recrudescence de la pandémie**, les séances du conseil se dérouleront de nouveau à huis clos, et ce, jusqu'à nouvel ordre.**

Il est possible de poser une question aux élus en envoyant un courriel à ddufour@saintjeandedieu.ca **avant 14h00 le jour de la séance.** Les séances se tiennent par visio-conférence puis sont enregistrées sur le site WEB de la municipalité.

Merci de votre compréhension.

LES ÉCHOS DU CONSEIL MUNICIPAL…

La séance du conseil du 17 janvier dernier a débuté par une résolution venant confirmer le fonctionnement des séances du conseil en période d'urgence sanitaire (séance sans la présence du public et par visio-conférence). Puis le rapport 2021 sur la gestion contractuelle a été déposé. Ce rapport énumère entre autres les appels d'offres réalisés de gré à gré, par invitation et par le biais du SEAO (appel d'offres publics).

Le règlement 448 sur la rémunération des élus a par la suite été adopté. Par ce règlement, les salaires des élus ne seront plus indexés. La rémunération additionnelle du maire suppléant est éliminée et redistribuée

entre tous les conseillers. Enfin, une rémunération à l'acte (50$ par présence à une réunion) est prévue pour le maire suppléant en cas de remplacement du maire.

Un projet de règlement sur le Code d'éthique et de déontologie des élus a été déposé. La loi exige d'adopter un nouveau code après chaque élection générale. La nouvelle mouture du Code d'éthique insère la notion de civilité au côté du respect dans le contenu obligatoire et des sanctions pouvant atteindre 4000$, en cas de non-respect de ce code, peuvent être imposées par la Commission municipale.

Puis une résolution a été adoptée afin de créer un fonds spécial destiné à couvrir les dépenses d'une élection générale, soit une autre exigence de la loi imposée à toutes les municipalités. Pour Saint-Jean-de-Dieu, on parle d'un fonds de 12 900 $ devant être progressivement constitué par une affectation annuelle de 3 225 $.

Une autorisation de signatures a été donnée pour une entente d'aide mutuelle relative à la protection contre les incendies avec la Municipalité de Saint-Éloi. Cette dernière a approché la Municipalité de Saint-Jean-de-Dieu à cet effet en raison de la fin d'entente signifiée par la Ville de Trois-Pistoles.

Par la suite, une résolution a été adoptée pour autoriser l'indexation des tarifs de vente d'énergie produite par le réseau de chaleur (de 0.861$ le kilowattheure à 0.935$). Une résolution a été adoptée pour appuyer la Table de concertation des élus municipaux du Bas-Saint-Laurent dans leur démarche visant à obtenir une majoration de 4.7 millions de dollars le budget servant à soutenir la récolte et les aménagements en forêt privée. Il faut se rappeler que la région est fortement frappée par l'épidémie de la tordeuse des bourgeons de l'épinette qui a progressé de 23 % sur notre territoire entre 2O2O et 2O2I.

Deux projets de règlements ont été déposés à savoir un premier pour modifier le plan d'urbanisme et un second pour modifier le règlement de zonage. Ces deux projets visent à remplacer l'affectation du parc industriel situé sur la route 293 Sud pour lui conférer une affectation mixte (habitation/commerce). L'histoire a révélé que les promoteurs fuient cette zone en raison de sa proximité avec la zone résidentielle avoisinante.

Par ailleurs, le développement industriel semble se cristalliser dans le secteur du rang 8 pavant la voie à un tel changement de zonage.

Pour finir, le conseil a défini des tarifs pour les services incendie rendus dans des municipalités non attachées à une entente intermunicipale. Le conseil a autorisé l'achat d'un défibrillateur pour le Service de protection contre les incendies. Et un budget additionnel pouvant atteindre 5000$ a été accordé au comité des Loisirs afin de remplacer un deuxième réfrigérateur de la Salle communautaire du Centre sportif Jean-Claude-Bélisle.

INFO-LOISIRS

Le Comité des Loisirs de Saint-Jean-de-Dieu a malheureusement été dans l'obligation d'annuler l'accélération de motoneige qui devait avoir lieu le 22 janvier 2022 en raison des mesures sanitaires et des restrictions que le gouvernement a mises en place ainsi que la fête de l'hiver dans sa totalité. Cependant, le comité a pris la décision d'organiser une activité extérieure qui aura lieu le samedi 18 février 2022, pour offrir une activité à la population qui respectera les mesures sanitaires et les restrictions gouvernementales. Sur place, il y aura l'anneau de glace où les participants pourront patiner, une glissade et des petites activités pour les enfants, un feu de camp et des feux d'artifices.

Concernant l'anneau de glace pour cet hiver, il sera ouvert tous les jours jusqu'à ce que la température nous le permette. Les lumières qui éclairent l'anneau de glace en soirée seront allumées tous les jours de 18h00 à 22h00. Lorsque l'anneau de glace ferme en raison d'une mauvaise température ou d'une tempête, nous l'indiquerons sur la page Facebook des loisirs de Saint-Jean-de-Dieu.

MESSAGE DE LA FABRIQUE...

CATÉCHÈSE DES ENFANTS

Chères amies, chers amis;

Avec la fermeture des lieux de culte, il n'est pas possible de donner des activités de catéchèses aux enfants dans les locaux des fabriques paroissiales. C'est pourquoi je vous rappelle les options suivantes :

1. Des cahiers d'activités catéchétiques sont disponible, un chapitre à la fois, pour téléchargement, sur le site du diocèse de Rimouski, sous l'intitulé *Vie de l'Église diocésaine/Catéchèse des enfants*. Vous y trouvez tout ce qu'il faut pour préparer les enfants à la première communion et à la confirmation, et ce à la maison.

2. Dans les circonstances actuelles, l'équipe mandatée de l'unité pastorale maintiendra les premières communions lors des messes dominicales. Cette reprise d'activités dès qu'autorisée par la santé publique s'effectuera à partir du mois de mai quand les enfants auront complété leur préparation à l'aide du cahier d'activités. Sous réserve des indications de la Santé publique, nous maintiendrons la limite de cinq enfants par messe, chacun accompagné de sa famille. Il est possible, mais pas obligatoire, que l'enfant fasse son premier pardon avant la messe, ou à un autre moment après avoir pris rendez-vous avec un prêtre. La première communion est devancée à l'âge de 8 ans (troisième année) pour mieux nous conformer à la pratique de l'Église universelle.

3. La célébration de la confirmation est sous l'autorité de Mgr l'archevêque. Aucune date n'est proposée pour le moment. Mais en réalisant à la maison les chapitres du cahier d'activités, l'enfant sera prêt au moment opportun. Je vous encourage donc à commencer à la maison la préparation à la confirmation.

4. Dans les paroisses où l'on souhaite que la catéchèse continue de se faire en groupe, c'est auprès des responsables locaux qu'il faut s'informer. Mais il est évident que les conditions sanitaires empêchent la tenue d'activités de catéchèses dans les maisons privées.

5. Dans tous les cas, il faut remplir la fiche d'inscription afin de nous permettre de vous donner un suivi. Une adresse courriel vous est demandée. Grâce à elle, nous pourrons vous contacter en février pour une rencontre d'information et d'introduction aux activités de catéchèses sur la première communion, et une autre pour la confirmation. Ces rencontres d'environ 45 minutes auront lieu grâce à la plateforme Zoom. Merci d'inscrire votre enfant.

N'hésitez pas à nous contacter pour toute information.

Ruth Côté, intervenante en pastorale
Jean-François Mélançon, prêtre
Nicole Talbot
Fabrique Saint-Jean-de-Dieu
418-963-2021

GUIGNOLÉE 2021 REMERCIEMENTS

Nous voulons remercier la population de St-Jean-de-Dieu, les entreprises et la municipalité pour leur générosité lors de la Guignolée. Pour moi et mon comité, ce fût très apprécié. Merci également à tous ceux qui nous ont aidés lors de la cueillette, chevaliers et autres pour leur temps et leur don.

Ghislain Rioux, président
des Paniers de Noël et Grand Chevalier

PETITES LINGETTES, GROS PROBLÈMES

Les lingettes nettoyantes et jetables ont remplacé le chiffon, l'éponge ou la guenille. Et avec la pandémie, leur utilisation a connu une fulgurante ascension. Ces banales lingettes entrainent une cascade de problèmes. Leurs tissus dits à tort « biodégradables » alors qu'ils sont faits de polyester, polyéthylène et autres matières plastiques sont plutôt résistants. L'arrivée de ces détritus dans les canalisations cause des dégâts en cascade : ils s'agglutinent dans les grilles, causent des refoulements d'égouts dans les résidences, obstruent les pompes et causent des bris d'équipements municipaux. Il ne faut absolument pas que ces lingettes soient « flusher » dans les toilettes.

ÉVOLUTION DE LA POPULATION

Le Bas-St-Laurent et plus particulièrement la MRC des Basques sortent gagnants des échanges migratoires entre les régions. Selon l'Institut de la Statistique du Québec, la région du Bas-St-Laurent a connu une augmentation de sa population entre 2020 et 2021 de 5,2% et celle de la MRC des Basques de 14,1% (soit la plus forte augmentation de la région).

Les Entreprises Jean D'Auteuil Inc.
30, rue Lafrance, St-Jean-de-Dieu
418-963-1328/418-863-2060
- Excavation
- Déneigement
- Drainage
- Installation septique
- Champ d'épuration

Karin Esthétique
Karine Côté
Esthéticienne & électrolyste
418 963-5395 | 215B, Route 293 Nord Saint-Jean-de-Dieu

SFL | Gestion de patrimoine
Un service clé en main près de chez vous
REEE | REER | CELI | ASSURANCE VIE
Marc-Alex Bastille
Représentant autonome
Conseiller en sécurité financière
290, boul. Hôtel-de-Ville, bur. 200
Rivière-du-Loup, QC G5R 5C6
T 418 862-4980 poste 1105
C 418 863-2256
marc-alex.bastille@sfl.ca
Partenaire de Desjardins

EMBELLISSEMENT DE L'AUTO
"Vente d'autos et camions usagés"
- Pose de pare-brise
- Peinture, débosselage
- Réparation de véhicules accidentés
AUTOCOLOR
Réjean Saindon, prop.
963-3627

pmt roy
l'assurance du courtier
pmtroy.com
1 866 780-0808

Raymond D'Auteuil
Contracteur en service sanitaire et déneigement
41, rue D'Auteuil
Saint-Jean-de-Dieu (Québec)
G0L 3M0
Tél. : 418-963-3205

« LOCATION DE CONTENEURS »
« Épandage d'abrasif »

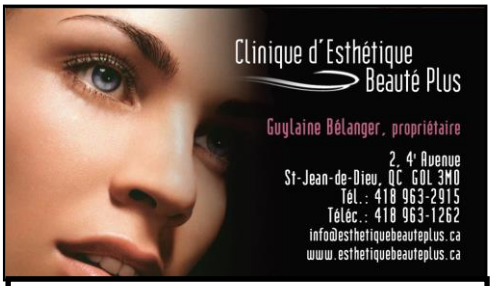

Clinique d'Esthétique Beauté Plus
Guylaine Bélanger, propriétaire
2, 4e Avenue
St-Jean-de-Dieu, QC G0L 3M0
Tél.: 418 963-2915
Téléc.: 418 963-1262
info@esthetiquebeauteplus.ca
www.esthetiquebeauteplus.ca

ALIMENTATION J.-Y. BELZIL INC.
Boucherie • Épicerie licenciée • Agence SAQ
56, rue Principale Nord C.P. 39
Saint-Jean-de-Dieu (Québec)
G0L 3M0
Tél.: (418) 963-2025
Téléc. (418) 963-3360

STUDIO D'ESTHÉTIQUE ET D'ÉLECTROLYSE À L'AVANT-GARDE
- Électrolyse
- Nettoyage de peau
- Épilation à la cire
- Manucure
- Pédicure
- Maquillage
Nadine Turcotte prop.
8, 1ère avenue
St-Jean-de-Dieu
Tél.: (418) 963-2944
Massothérapie
Reçus pour assurances
Membre de l'Association des Électrolystes du Québec Inc.

Spécialisée en soins médico-esthétiques
Services offerts
- Soin visage
- Soin pieds (reçu)
- Microdermabrasion (Derma pod)
- Rajeunissement du visage (SRS)
- Traitement cellulite (Lumicell Waves 6)
- Remodelage corporel (Lumicell Waves 6)
- Hormonal Science (Perte de poids)
- Infusion d'oxygène intraceuticals (rides)
- Thermocoagulation
- Épilation au laser
- Électrolyse
- Épilation sucre et cire
- Extension de cils
- Maquillage
- Manucure
- Salon de Bronzage
- Détoxication ionique

CONSTRUCTION CLAUDE GAGNON INC.
- Excavation, chemins forestiers
- Installations septiques "Ecoflo"
- Service de tamisage, démolition
- Transport de tout genre
- Vente de gravier conforme
- En affaires depuis 50 ans
Joël Gagnon
150, rue Principale Nord, St-Jean-de-Dieu QC G0L 3M0
Tél. : 418-963-2084
Cell.: 418-868-5146
Au plaisir de vous servir!

Présent dans la communauté
Centre de services Saint-Jean-de-Dieu
71, rue Principale Nord
desjardins.com/caisse-basques
Desjardins
Caisse des Basques